

*Soins médicaux—Loi*

Tout d'abord je voudrais parler des soins hospitaliers parce que c'est la question la plus épineuse. Il y a divers moyens d'en réduire le coût, mais ils n'ont jusqu'ici jamais été appliqués ni par le gouvernement fédéral ni par aucun gouvernement provincial. D'abord il faut établir des normes d'admission à l'hôpital; le corps médical a maintenant conscience de cette nécessité. En fait le gouvernement de l'Ontario crée actuellement dans toute la province des organismes chargés d'établir des normes d'hospitalisation; l'Ontario devrait en être félicité et non critiqué. Je regrette que le député de Broadview ne soit pas ici, car l'Ontario a été innovateur dans tant de domaines de la santé au Canada qu'on devrait l'approuver au lieu de le semoncer.

La deuxième manière de réduire les frais est de raccourcir la durée de l'alitement. Certains malades répugnent à quitter l'hôpital une fois qu'ils ont pu s'y faire admettre, tandis que d'autres attendent des semaines et même des mois pour obtenir un lit, surtout lorsqu'ils ont besoin d'une opération. La chirurgie moderne ne veut pas céder au complexe des malades et refuse de les considérer comme des invalides, elle préfère qu'ils se lèvent et marchent, et le plus tôt possible. Ainsi il faut prendre en considération le temps que les malades passent au lit.

Troisièmement, pour réduire le coût de l'hospitalisation, on pourrait réexaminer les avantages du programme de soins médicaux. Ainsi devrait-on payer les frais de chirurgie plastique? Par exemple, madame l'Orateur, les personnes qui veulent faire refaire leurs traits afin de paraître plus belles devraient-elles être couvertes par le programme d'assurance-frais médicaux? Et pourtant, elles peuvent l'être aux termes du programme actuel.

Nous n'avons pas encore commencé à explorer les possibilités d'économies grâce aux visites à domicile. En fait, le malade guérit beaucoup plus rapidement s'il fait sa convalescence dans la joie de sa maison que dans l'atmosphère stérile de certains de nos hôpitaux. Même si les infirmières sont jolies, je suis sûr que les malades trouveraient un bien meilleur climat si un programme de visite à domicile leur permettait de retourner chez eux. Puis, nous devrions prendre des dispositions en vue d'obtenir des lits moins coûteux pour convalescents. Durant la convalescence, il est inutile d'avoir toutes les ressources coûteuses d'un hôpital moderne. La convalescence est simplement une période d'attente jusqu'au retour à la maison pour s'occuper de ses affaires ou reprendre ses occupations.

Les soins donnés dans une institution sont plus coûteux. Je m'intéresse aux grands invalides et aux malades chroniques. Je suis président du Conseil canadien des invalides qui a entrepris un programme positif et constructif pour leur fournir une assistance technique, des installations convenables, des moyens de transport, l'accessibilité aux édifices publics, afin de les aider et même de permettre à certains d'entre eux d'avoir un emploi utile et rémunérateur. Il faut certainement soigner les malades chroniques à domicile s'ils peuvent profiter des services de soins à domicile et de certains de ces merveilleux appareils techniques maintenant disponibles.

Considérons le coût croissant des services diagnostiques. Une autre décision incompréhensible du gouvernement pour faire face au coût accru des soins médicaux est la réduction des crédits affectés à la recherche médicale. C'est pourtant grâce à la recherche qu'on peut espérer trouver remède aux maladies graves. Si ce n'était des fonds provenant de sources privées, le programme de recherche

sur le cancer serait sérieusement compromis. Il en est de même pour les maladies du cœur. Cette semaine est la semaine du cœur, si je ne me trompe, et des centaines de milliers de dollars seront recueillis pour tenter de trouver une solution au nombre croissant de maladies cardiaques.

Chaque année, 10,000 hommes de 40 à 60 ans sont fauchés dans la force de l'âge par les maladies cardio-vasculaires. J'ai failli y passer moi-même il y a quelques mois, alors je sais de quoi je parle. Cela représente un coût énorme pour l'économie du pays et c'est l'une des causes de la hausse vertigineuse des frais médicaux dans le pays, et pourtant, le gouvernement réduit ses subventions à la recherche.

Voici une autre situation intéressante. Notre mode de vie, loin de contribuer à promouvoir des corps et des esprits sains, est fondé sur la poursuite des biens matériels, ce qui va à l'encontre des règles fondamentales d'une vie saine. Ayant subi une chirurgie cardiaque et devant m'astreindre à un régime alimentaire strict, je suis très étonné de constater qu'il est impossible de se conformer à ce régime dans les restaurants. J'ai été heureux d'entendre récemment le président de l'Association des restaurateurs canadiens déplorer que les restaurants du Canada n'offrent pas d'aliments qui répondent au besoin urgent d'une meilleure hygiène et d'un mode de vie plus sain pour les Canadiens.

● (1720)

L'usage abusif de drogues et d'alcool est l'une des causes les plus fréquentes de maladies au Canada. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait grand état des mesures qu'il allait prendre au sujet de l'incidence croissante de l'alcoolisme, qui cause de vives inquiétudes dans la province d'Ontario ainsi que dans les autres qui ont abaissé de 21 à 18 ans l'âge légal où il est permis de consommer de l'alcool.

La Ligue canadienne de santé est un organisme bénévole dirigé depuis de nombreuses années—depuis que je suis à la Chambre des communes—par ce propagandiste enthousiaste, le Dr Gordon Bates. La Chambre des communes avait l'habitude d'avoir une section active de cette ligue, appuyée par nos collègues médecins, mais ces dernières années, l'activité s'est plutôt ralentie. Quoi qu'il en soit, ce serait pour nous une bonne façon de contribuer à réduire les frais médicaux et hospitaliers toujours croissants en mettant en œuvre des programmes pratiques de médecine préventive au lieu de nous contenter de fournir un appui financier qui était la première et la plus urgente exigence de tout programme de santé. Mais il nous faut maintenant passer à la deuxième étape, en mettant en œuvre des programmes qui vont réduire les coûts à la hausse.

En terminant, je devrais peut-être faire état de certaines autres idées pratiques pour la gouverne du gouvernement qui semble être atteint de somnambulisme ces jours-ci. Il ne semble pas pouvoir proposer beaucoup de solutions pratiques et utiles, aussi pourrait-on peut-être lui en passer quelques-unes. Peut-être peut-il donner suite à la motion présentée par le député de Broadview (M. Gilbert) réclamant le renvoi à six mois. Peut-être acceptera-t-il cette recommandation. Le gouvernement devrait certainement accepter la recommandation que bien des orateurs de l'opposition officielle lui ont faite: celle d'adopter une solution plus positive et plus pratique au lieu de se contenter de rejeter le blâme et la responsabilité sur les provinces.